

Enquête

Les étrangers au verger de France

LE MONDE | 31.08.05 |

La lettre commence par *"Cher patron"*. Elle a mis une huitaine de jours pour arriver du fin fond du Maroc jusqu'à ce gros village du Gard, enfoui dans la douceur des vergers et des vignes. *"Je vous prie de bien vouloir nous aider à retourner en France une autre fois, pour travailler comme avant"*, demande l'auteur, qui s'inquiète de n'avoir pas reçu les *"autorisations de travail pour l'obtention des visas"*.

Le signataire de la missive se prénomme Mouloud. Il a longtemps été saisonnier, comme le sont, chaque année, à la demande des employeurs français, quelque 16 000 Marocains, Tunisiens et, depuis une période plus récente, Polonais, embauchés sous contrat OMI - l'Office des migrations internationales, chargé par l'Etat de superviser le recrutement de la main-d'œuvre étrangère. Mouloud ne comprend pas. Ses fils ne considèrent-ils pas leur *"cher patron"* comme un deuxième *"père"*? Surtout, grâce à ces mois de labeur en France, ils faisaient vivre la famille. Le ramassage des pêches et des nectarines, sans parler de la taille et des soins phytosanitaires, n'est pas une sinécure. Mais c'est mieux que pas d'emploi du tout. Même au SMIC, six à huit mois de salaire français représentent, à l'échelle du Maroc, un pactole. *"Aucun dossier OMI marocain ne nous a été accordé en 2004 et 2005"*, a répondu le patron de Mouloud, qui assure avoir fait *"tout [son] possible pour que la situation change. Nous savons que vous êtes de bons employés et nous regrettons de ne pas vous avoir avec nous"*, conclut-il. Faute de Marocains, le patron a obtenu des Polonais.

L'histoire ne surprend pas Nathalie Bonnet, directrice commerciale du Domaine des Coteaux, sur la commune de Générac, près de Nîmes. *"C'est au niveau de l'administration locale que ça bloque. Certains fonctionnaires nous l'ont dit carrément : 'On ne veut plus d'Arabes.' Tout ça, à cause de bagarres entre jeunes dans les quartiers... Ce ne sont pourtant pas les mêmes populations !"*, s'indigne l'exploitante. Entre la préfecture ou les édiles locaux, soucieux de se concilier une opinion parfois proche du Front national ou de faire baisser les chiffres du chômage, et les exploitants agricoles de la Fédération régionale des syndicats agricoles (FRSEA), qui défendent bec et ongles leurs marges bénéficiaires, le climat est souvent tendu.

"On aurait 90 OMI, ce serait l'idéal", lâche Philippe Bois, le patron du mas Sainte-Olympe, sur la commune de Manduel. Que les saisonniers viennent du Maroc, de Tunisie, de Pologne trois pays avec lesquels la France a passé des accords, qu'ils soient portugais, espagnols ou français, cela lui est indifférent. Il a besoin de bras.

Son exploitation n'a rien d'une ferme de carte postale. C'est une usine. Et lui n'est pas un paysan, mais un capitaine d'industrie. Ici travaillent quelque 150 employés permanents et environ 2 000 saisonniers, qui tournent et se relayent de juin à août. Philippe Bois et son épouse gèrent quelque 200 hectares de pêcheurs. En ajoutant ce que possèdent les trois frères de Philippe, la dynastie des Bois exploite, à elle seule, plus de 800 hectares *"3 % à 4 % de la production de pêches en France"*, estime modestement le maître de Sainte-Olympe, en jean et chemisette. Au mur, une vue aérienne de l'exploitation donne une idée vertigineuse de l'étendue du domaine. *"Finalement, cet été, on n'a eu que 42 autorisations"*, regrette-t-il. *"On avait demandé 50 OMI. On en a eu 14"*, déplore, de son côté, la jeune patronne du Domaine des Coteaux.

C'est en 2003, en prévision de la saison 2004, que *"les portes se sont enfin entrouvertes"* pour les contrats OMI, explique Philippe Bois. *"Le préfet a mis du temps à reconnaître que les chômeurs du département n'avaient pas envie de ramasser les pêches"*, ironise le patron du mas Sainte-Olympe. Il faut, en effet, que tous les efforts en direction des chômeurs français aient été déployés pour pouvoir faire appel à des saisonniers étrangers. Ce sont les préfectures qui tranchent. Le Gard comptabilise aujourd'hui un peu plus de 400 saisonniers sous contrat OMI. Un volume faible, comparé aux Bouches-du-Rhône (plus de 4 000), au Lot-et-Garonne (plus de 1 200), au Tarn-et-Garonne (près de 1 000), au Rhône (plus de 800) ou au Vaucluse (près de 800), selon les chiffres 2003 de l'OMI. Pour la récolte des fruits et légumes, le Tarn-et-Garonne fait figure d'exception,

ayant décidé d'employer quatre fois plus de Polonais (536 personnes) que de Marocains (137). Dans certains départements, comme les Pyrénées-Orientales, ce sont les étudiants étrangers Maghrébins et surtout Chinois qui ont le vent en poupe (*Le Monde* du 17 août).

Si la France semble faire pâle figure, comparée à l'Allemagne et à ses 250 000 saisonniers étrangers Polonais à 90 %, elle n'en demeure pas moins, selon le rapport du député UMP Jacques Le Guen rendu public le 6 juillet, *"le pays qui emploie le plus de saisonniers par exploitation : 6,2 contre une moyenne de 4,2 dans l'Union européenne"*. En quatre ans, dans l'Hexagone, le nombre des contrats OMI a doublé.

Au Domaine des coteaux, le chef de la station (l'entrepôt où les fruits sont triés) est une Nîmoise de 35 ans, d'ascendance marocaine. Zoubida parle le français, l'arabe et connaît désormais quelques mots de polonais, grâce aux 14 OMI recrutés cette année.

Elle a sous ses ordres près de 250 employés des femmes en majorité, réputées *"plus agiles de leurs doigts"* que les hommes. Zoubida adore son métier. *"J'ai commencé à travailler ici à l'âge de 17 ans."* Elle a gravi tous les échelons et connaît les difficultés de l'arboriculture. En 2004, *"on a eu 17 nationalités représentées dans la station"*, relève-t-elle. *"Notre plus gros problème, c'est le turnover"*, ajoute Nathalie Bonnet, sa patronne.

Qu'elle travaille dans la station ou aux champs, *"la main-d'œuvre locale nous lâche souvent en route"*, remarque l'exploitante. *"On doit recruter de nouveau, très vite, car la récolte n'attend pas. Le pourcentage des travailleurs réguliers ne dépasse pas les 30 %"*. Le stress des producteurs de pêches n'est pas une vue de l'esprit. *"Au forum de l'emploi de Beaucaire, l'ANPE avait réussi à faire venir 330 chômeurs. Nous autres, les exploitants, on était là"*, raconte Laurent Ducurtil, producteur de fruits et légumes. *"Sur ces 330 chômeurs, 18 m'ont laissé leurs coordonnées. Mais deux seulement sont venus se faire embaucher : une Française et une Portugaise"*, soupire l'agriculteur, un grand gaillard en short, *"fils et petit-fils de paysans"*.

En été, durant les récoltes, le soleil cogne dur. *"C'est un travail pénible. Souvent, on bosse jusqu'à dix heures par jour. Les jeunes, ça ne leur dit rien. Ils veulent gagner bien, sans se fatiguer. Même mes propres enfants, c'est pareil"*, avoue Laurent Ducurtil, dont les 18 hectares donnent de la garriguette, de la cerise, de l'abricot et de la pêche, c'est-à-dire du travail en continu de la mi-mars à la mi-septembre. Sur les 32 saisonniers qu'il emploie, 10 ont signé des contrats OMI. *"Ce sont des Marocains, tous du même village"*, commente l'exploitant. *"Je les loge gratuitement, ils sont payés au SMIC. Avec les heures supplémentaires, ça leur fait dans les 1 300 euros par mois"*, précise-t-il. *"Eux, au moins, ils sont là tous les jours, le samedi aussi, s'il le faut. Ils n'ont pas de panne de réveil..."*

Dans le Gard, comme dans tout le Midi, la grève des OMI de Saint-Martin-de-Crau (*Le Monde* des 18 et 21 juillet) a reçu un écho énorme. *"Leur patron, on le connaît : il se vantait de compter les billets de 500 en même temps que ses pêcheurs !"*, disent les mauvaises langues. Laurent Ducurtil et son ami, Jean Perrin, également producteur de fruits, ne sont pas franchement plus tendres, fustigeant *"l'ultra libéralisme"* et ses hérauts, *"des gens sans états d'âme, qui ne prêtent aucune attention à leur personnel, ni à leur terre. Leur seule idée, c'est le pognon"*, s'énervent-ils. *"Les gars qui ne payent pas leurs ouvriers, les combinards qui pompent les immigrés en leur faisant acheter cash le privilège d'obtenir un contrat OMI, bien sûr que ça existe. Mais ils sont marginaux, plaident-ils. C'est injuste de mettre tous les agriculteurs dans le même sac et de traiter une profession entière de négriers ou de mafieux."* Laurent Ducurtil va plus loin : *"Le consommateur doit savoir ce qu'il veut. S'il est prêt à manger de la pêche pas très bonne, mais pas chère, alors, allons-y. La grande distribution pousse dans ce sens : elle dicte des prix de plus en plus bas. Mais nous, les producteurs, comment voulez-vous qu'on survive ?"* Jean Perrin, qui, contrairement à ses confrères, n'emploie pas d'OMI, renchérit : *"A moins de revaloriser les salaires agricoles, je ne vois pas de solution. Peut-être qu'il faudrait alléger les cotisations salariales ? Moi, je fais travailler les femmes du coin, mais c'est un vivier qui s'assèche. Les chômeurs, je les comprends. Dès qu'on travaille un peu, on perd plein d'avantages sociaux. Et puis à trimer dans les champs, ils vont gagner 200 ou 300 euros de plus par mois : ça ne vaut pas le coup !"*

Dans *Le Goût amer de nos fruits et légumes*, brochure publiée, début 2002, par les militants du Forum civique européen, une hortultrice, Marion Henry, s'était déjà interrogée sur l'avenir des contrats OMI. Certains points pourraient être améliorés, estimait-elle, *"par exemple la liberté de mouvement du travailleur pour changer d'emploi à sa guise, le contrôle des premiers contrats pour limiter les pots-de-vin, ainsi que l'extension de la couverture-maladie"*. L'ennui, notait-elle aussitôt, c'est que le contrat OMI, tel qu'il est aujourd'hui, n'est profitable aux exploitants *"que dans la mesure où il permet de sous-payer les travailleurs : l'améliorer lui ferait perdre de son intérêt"*.

A moins d'une *"revalorisation des produits agricoles, afin qu'ils intègrent véritablement le prix du travail"*, elle non plus ne voyait guère d'issue. *"Ce sont les grosses exploitations et leur logique industrielle qui induisent les difficultés de recrutement et la baisse des prix des produits agricoles"*, commente Nicolas Duntze, membre du comité national de la Confédération paysanne, chargé du dossier migrations-saisonniers. Lui-même *"fait de la vigne"*, dans la région de Nîmes, sur une petite quinzaine d'hectares sans avoir jamais recouru à des contrats OMI. *"A la sortie de la guerre, il y avait 2 millions et demi d'exploitations agricoles en France. Aujourd'hui, il n'en reste que 600 000 et la tendance à l'extension et à la concentration des propriétés s'accélère depuis ces cinq dernières années"*, constate-t-il.

A la FDSEA (Fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles) du Gard, le son de cloche est différent. *"Il faudrait doubler le nombre des contrats OMI"*, assure Frédéric Bruyelle, conseiller juridique. *"Aujourd'hui, ce sont les plus gros qui sont le plus mal, souligne-t-il. A cause des charges sociales et des coûts de production trop élevés."* Résultat : certains de ces gros exploitants "externalisent" leur production qui au Maroc, qui en Hongrie, en Tunisie, en Roumanie ou en Turquie. Dans ce dernier pays, souligne-t-on, *"la journée de huit heures est payée 5 euros."* De quoi rêver... Ou cauchemarder, selon le point de vue. En France, la course aux saisonniers étrangers n'est pas près de s'arrêter. *"Après les filières équatoriennes, mongh et marocaines, la vigilance concerne les entreprises qui pourraient proposer des salariés polonais"*, nous indique, par courriel, le chef du service régional de l'inspection du travail agricole (Itepsa) du Languedoc-Roussillon, évoquant les fameuses sociétés de faux prestataires de services, qui *"ont sévi et sévissent"*, ici comme partout en France.

Avec une vingtaine de procès-verbaux annuels, le Languedoc-Roussillon n'a pas à (trop) rougir de ses exploitants agricoles. Les délits de trafic de main-d'œuvre étrangère sont *"rares"*, précise l'Itepsa. La *"tendance à sous-déclarer"* est un *"phénomène qui nous préoccupe"*, tant le délit est *"difficile à déceler"*, ajoute-t-on. Le Languedoc n'est pas la Dordogne, où le village de Saussignac doit commémorer le 2 septembre la mort de deux inspecteurs du travail, tués voilà un an, lors d'une tentative de contrôle, par un exploitant agricole déjà condamné dans le passé pour emploi irrégulier de main-d'œuvre étrangère.

Catherine Simon